

Un défi « tri solidaire » au profit d'associations caritatives

En ce début d'année 2022, le Smédar lance un challenge collectif pour inciter la population à trier encore plus d'emballages en verre qu'en 2021. Pour chaque tonne supplémentaire triée, 5 € seront reversés à des associations caritatives.

L'année dernière, environ 15 200 tonnes de verre ont été déposées par les habitants dans les colonnes de tri, sur l'ensemble du périmètre du Smédar. Si on estime qu'à peine deux emballages sur trois sont triés actuellement, imaginez la quantité que nous pourrions recycler si chaque bouteille, bocal ou pot était récupéré !

Une convention a été signée entre le Smédar et deux associations caritatives : les Restos du Cœur de la région rouennaise et le Secours Populaire de Seine-Maritime. Les élus du Smédar sont très sensibles à la problématique des inégalités sociales et espèrent ainsi convaincre les habitants de l'utilité du tri : un geste écologique et solidaire.

Une subvention pour des repas, des vacances, une aide au logement, un coup de pouce temporaire...

Les deux associations partenaires le confirment. La crise sanitaire que notre pays traverse aura vu naître des situations précaires chez de nouvelles personnes : des étudiants, des auto-entrepreneurs, des familles mono-parentales ou encore des salariés en chômage partiel... Aujourd'hui plus que jamais, la solidarité est nécessaire. Avec ce défi, si nous arrivons à recycler ne serait-ce que 1 000 tonnes de verre de plus qu'en 2021, cela correspondrait à 10 colonies de vacances offertes à des enfants.

Le Smédar est l'établissement public responsable de la valorisation des déchets de 160 communes, qui représentent 610 000 habitants. Il exploite pour cela une unité de valorisation énergétique, un centre de tri des déchets recyclables et deux plateformes de compostage.



Contacts Presse :

Armelle SICOT – Directrice Communication
06 03 95 32 86 / 02 32 10 43 87
armelle.sicot@smedar.fr

Laurent SCOT – Chargé de Communication
06 22 11 11 05 / 02 32 10 43 74
laurent.scot@smedar.fr